

Sur motion de M. *Ross (Middlesex)*, secondée par M. *Oliver*,
Résolu, Que cette Chambre concoure dans le troisième rapport du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

Sur motion de M. *Mackay (Colchester)*, secondée par M. *Kirk*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état donnant tous les papiers et la correspondance, sous le contrôle du gouvernement, relatifs au contrat pour la construction de la section 22 du chemin de fer intercolonial, et indiquant le montant du contrat, les noms des entrepreneurs, les cautions, conditions de l'abandon de l'entreprise et les sommes payées aux entrepreneurs primitifs, avant, durant et après l'abandon de la dite entreprise aux commissaires; aussi un compte de tous les deniers payés pour les édifices et le matériel roulant, et un état des réclamations, de quelque nature que ce soit, indiquant les noms des parties qui ont reçu tels deniers la date des paiements, le montant encore dû aux entrepreneurs, s'il en est.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du conseil privé de la Reine.

M. *Stephenson* propose, secondé par M. *Rochester*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie du rapport des explorations géologiques et d'arpentages de 1873, dans *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest*, par le professeur Bell.

Et des débats s'en suivant, la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

Sur motion de M. *Stephenson*, secondée par M. *Walker*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tout rapport et de toute correspondance concernant le ressort breveté de *Freeman* pour les tentes (le droit d'en fabriquer ayant été acheté par le gouvernement de la Puissance).

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. *Walker*, secondée par M. *Fleming*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état indiquant le nombre d'employés dans chaque département du service civil de la Puissance, le nom de chaque employé, l'âge qu'il avait quand il a été nommé, son occupation antérieurement à sa nomination, et le pays où il est né.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. *McLeod*, secondée par M. *De Veber*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, des comptes détaillés du charbon acheté pour le chemin de fer Intercolonial, dans le *Nouveau-Brunswick*, durant les années 1872 et 1873, avec les noms des vendeurs.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. *De St. George*, secondée par M. *Taschereau*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies: 1o. de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de *Québec*, et les rapports et documents faisant partie de cette correspondance, au sujet de l'offre faite par M. *John Webb*, du *cap Santé*, manufacturier, pour l'achat d'une certaine pointe de terre pour y établir des manufactures. La dite pointe de terre située dans la paroisse de *Ste. Jeanne de*